



# RAPPORT D'ACTIVITES

*Juin 2010 – Décembre 2011*

**Siège social** : 13 rue du 22 novembre - 67000  
STRASBOURG

**Contact** : 30 avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE  
Tel : 04 74 48 64 71 / Fax : 04 74 54 42 50  
Courriel : [contact@fedesCoT.org](mailto:contact@fedesCoT.org)



Chers collègues,

Que dire sinon « que de chemin parcouru depuis les RNS de Douai et la première assemblée générale constitutive de la Fédération en juin 2010 ». La fédération est née du travail accompli durant plusieurs années par des techniciens de SCoT, pour constituer un réseau et légitimer chaque jour un peu plus la nécessité de le doter d'un portage politique fort.

Un an après, plus de 140 structures porteuses de SCoT, soit plus du tiers des SCoT en France, adhèrent à la Fédération. Je tiens aujourd'hui à tous les remercier vivement pour leur soutien et leur confiance qui n'en accroît que plus nos responsabilités.

En effet, au 1er Janvier 2011, la France comptait 373 SCoT. Ces derniers concernent près des deux tiers de la population française (43 millions d'habitants) et la moitié de ses communes (environ 18 000 communes pour une superficie de 255 000 km<sup>2</sup>).

Consacré juridiquement comme « document pivot » de l'aménagement du territoire par la loi «Grenelle II», la couverture territoriale des SCoT continue de s'étendre dans un phénomène de généralisation qui devrait conduire à une couverture totale du territoire national d'ici 2017.

A l'occasion de l'Assemblée générale du 28 Avril 2011, un nouveau conseil d'administration composé des élus des SCoT adhérents a été mis en place. A mes côtés, au sein du Bureau, deux vice-présidents : Lionel COURDAVAULT ( Pres SCoT Grand Douaisis) et Pierre PRIBETICH (VP SCoT Dijonnais), également Jean-François HUSSON (SCoT Sud Meurthe et Moselle), Géraldine DELORME (SCoT Choletais), Charles ZILLIOX (SCoT Rives du Rhône) et Didier ALDEBERT (SCoT Narbonnaise). Merci à tous les autres impliqués dans le conseil que je ne peux citer de façon exhaustive.

La Fédération va désormais plus que jamais travailler à renforcer le cœur des missions que nous lui avons alloué collégialement :

- Un lieu d'échange et de formation.
- Un centre de ressources et de réseaux : veille juridique, des commissions de travail, des rencontres
- Un interlocuteur du monde des SCoT auprès des partenaires et de l'État : construire et porter la « parole des SCoT » lors des réformes du droit de l'urbanisme, tant au niveau ministériel qu'au sein des instances parlementaires.
- Un lieu de réflexion et de prospective pour contribuer aux débats nationaux sur les questions d'urbanisme et d'aménagement.

Depuis l'an passé, la Fédération s'est mobilisée de façon très importante, et rappelons-le en s'appuyant sur l'implication volontaire des chefs de projets SCoT. Que leurs structures en soient remerciées.

Les élus du Conseil d'Administration se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la mise en marche de la Fédération et travailler avec les techniciens sur des prises de position à adopter ou des travaux à engager.

**Près d'une dizaine de conférences ou d'ateliers ont été organisées** de façon décentralisée, de la Lorraine à l'Aquitaine, de Paris à l'île de la Réunion, pour organiser l'échange d'expériences et être au plus près des préoccupations de nos adhérents. **Au final, c'est plus de 500 personnes, élus comme techniciens,** qui ont profité de cette animation du réseau.

La Fédération a aussi été représentée ou a participé à **plus de 50 réunions, colloques, entrevues** au cours de l'année écoulée qu'il s'agisse d'études partenariales, de lobbying parlementaire, de représentation institutionnelle, d'apports de compétences techniques...

Ce rapport présente les principaux chantiers qui ont mobilisé ces derniers mois la Fédération, à savoir :

### *Un lobbying parlementaire*

- **La proposition de loi sur l'urbanisme commercial : un fort lobbying positif**
- **Les délais de grenellisation des SCoT (Amendement Raoul)**

### *Des partenariats mis en œuvre*

- **Une première étude sur la mise en œuvre des premiers SCoT et ses enseignements**
- **Le SCoT et les risques d'inondation**
- **Une étude sur les relations SCoT et PNR**
- **L'association aux travaux sur l'urbanisme de projet visant à simplifier le code de l'urbanisme**
- **Un groupe de travail sur les modalités de prise en compte du classement « Patrimoine UNESCO » dans les SCoT**
- **Un guide relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme**
- **Un guide sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'urbanisme commercial**
- **Une étude sur la planification et les SCoT dans les territoires ruraux avec le Réseau Rural Français**

### *La Fédération a également été associée à de nombreuses autres démarches comme :*

- L'étude menée par l'IAU Ile de France sur les **démarches inter-SCoT**
- **L'étude « prospective 2040 »**, pilotée par la DATAR,
- **Les 12èmes Assises de l'Énergie et du Climat** organisées à Grenoble en février 2011

### *Des productions :*

- Un **décryptage de la loi ENE** et de ses impacts sur les SCoT au travers d'un tableau didactique
- **Deux numéros de la lettre planète SCoT** pour tenir nos adhérents informés des activités de la fédération,
- L'édition renouvelée de **l'annuaire des SCoT 2011**.
- Des propositions relatives à l'élaboration d'une doctrine nationale concernant l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Littoraux
- Une contribution sur la **simplification du code de l'urbanisme**
- Des amendements sur la proposition de loi relative à **l'urbanisme commercial**
- Des amendements relatifs à **l'amendement « Raoul »**

### *La préparation des RNS*

Fort de nos plus de 140 adhérents pour une première année d'adhésions, nous allons poursuivre dans les mois à venir le travail visant à structurer la Fédération et la doter de moyens d'actions toujours plus efficaces et performants.

Le budget de la fédération lui a permis de recruter cette fin d'année **un directeur salarié de la Fédération** qui va pouvoir soulager les techniciens de SCoT qui portaient souvent sur leur temps propre et de façon bénévole les travaux de la Fédération. Les bureaux de la fédération seront implantés sur Paris, dans les locaux du GART (Groupement des Autorités Organisatrices de Transport) qui porte avec l'ADCF un projet de maison des territoires et qui regroupera au sein d'un même bâtiment des associations nationales comme également l'AMGVF, Villes et Banlieues, la FNAU et l'ACUF.

Nous prendrons également l'attache de nos adhérents dans les prochains mois pour définir précisément leurs attentes et calibrer nos priorités d'actions au plus près de leurs attentes.

**Michel HEINRICH**  
*Président de la Fédération Nationale des SCoT*



## SOMMAIRE

### I – La Fédération Nationale des SCoT : son équipe, ses adhérents

**Le Conseil d'Administration**

**Le Club Technique**

**Adhérents - Assemblée générale**

### II – Bilan financier de l'association

### III – Bilan des activités du Club au niveau national et en régions

**Actions locales d'animation territoriale**

**Les activités de représentation nationale de la Fédération**

### IV – Les partenariats

### V – Les productions techniques du Club

### VI – Les Rencontres Nationales

### VII – La communication du Club

### VIII – Les prochains rendez-vous

### Annexes

**Annexe 1 : Bilan des « animations régionales » du Club des SCoT**

**Annexe 2 : Bilan des réunions techniques et CA Fédération Nationale des SCoT**

**Annexe 3 : Bilan de la représentation du Club des SCoT au niveau national**

**Annexe 3 : Revue de presse**

**Annexe 4 : Liste des membres**



## I – La Fédération Nationale des SCoT : son équipe, ses adhérents

Un nouveau bureau et conseil d'administration ont été installés le 28 avril 2011 à Paris :

### **Le Conseil d'Administration**

Issu de l'Assemblée générale du 28 Avril 2011, le conseil d'administration est composé des élus des SCoT adhérents.

**Président** : Michel HEINRICH (SCoT Vosges Centrales), -

**Vice-Présidents** : Lionel COURDAVAULT (SCoT Grand Douaisis), - Pierre PRIBETICH (SCoT Dijonnais)

**Secrétaire** : Jean-François HUSSON (SCoT Sud Meurthe et Moselle)

**Secrétaire Adjointe** : Géraldine DELORME (SCoT Choletais),

**Trésorier** : Charles ZILLIOX (SCoT Rives du Rhône)

**Trésorier Adjoint** : Didier ALDEBERT (SCoT Narbonnaise)

**Membres du Conseil d'administration** : Didier BOULAUD (SCoT Grand Nevers)- Alain DARCALLE (SCoT « Réunion Est – CIREST »)- Jean François DEPRET (SD de la Région d'Arras)- Bernard JAYOL (SCoT Roannais)- Pierre-Antoine LEVI (SCoT Agglomération de Montauban)- Patrick MAGRO (SCoT Marseille Provence Métropole)- Serge MORIN (SCoT Pays du Libournais)- Laurent PEYREGNE (SCoT Pays de Brocéliande)- Gérard POUJADE (SCoT Grand albigeois)- Bruno QUESTEL (SM d'aménagement du Roumois)- Didier RAMBAUD (SCoT Région Urbaine de Grenoble)- Gérard ROUJAS (SCoT Pays Sud Toulousain)- Michèle VULLIEN (SCoT Agglomération Lyonnaise)

En outre, Six élus "volontaires" sont associés aux travaux et réflexions du CA : Éric OGET (SCoT Nord Toulousain), Michel VOLLE (SCoT Agglomération Messine), Gilles RETIERE (SCoT Nantes St Nazaire), Danielle MAMETZ (SCoT Flandres Intérieures), Michel RAYMOND (SCoT Val de Saône Dombes), Pierre MALLET (SCoT Le Marsan Agglomération)



Au premier rang, Michel HEINRICH, Président de la Fédération Nationale des SCoT, entouré de Danielle MAMETZ et Michèle VULLIEN.  
En second plan de gauche à droite : Patrick MAGRO, Jean-François HUSSON, Gérard ROUGAS, Jean François DEPRET, Éric OGET, Gérard POUJADE, Michel VOLLE, Charles ZILLIOX, Jean-Yves BAZIN (représentant Laurent PEYREGNE), Alain DARCALLE, Serge MORIN, Bernard JAYOL



Issu de l'Assemblée générale du 28 Avril 2011, le Club technique est composé des techniciens volontaires des SCoT adhérents.



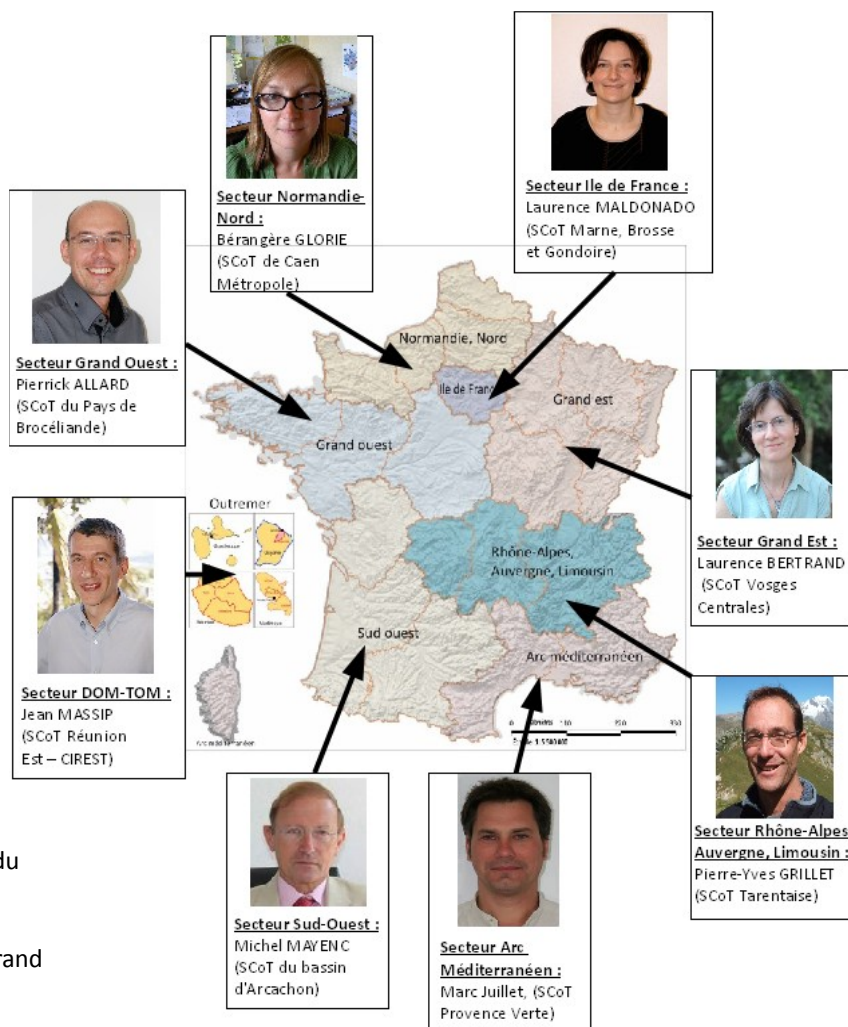
**Délégué Technique Général :**  
Cédric LE JEUNE (SCoT Rives du Rhône)



**Délégués techniques adjoints :**  
Isabelle ROUGIEUX (SCoT du Valenciennois),  
Romain PRAX (SCoT Narbonnaise)

Les référents territoriaux, membres du Club technique (schéma ci-contre)

**Les membres du Club technique :**  
Ludovic BASTID (SCoT Uzèges Pont du Gard) - Anne BERTHOMIER (SCoT du Dijonnais) - Ludovic DEWITTE (SCoT du Grand Douaisis) - Baptiste KUGLER (SCoT du Piémont des Vosges) - Guillaume MARCUZZO (SCoT de l'agglomération de Montauban) – David PAGNIER (SCoT du Grand Nevers).





Au 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Fédération Nationale des SCoT comptait plus de 140 adhérents (liste en annexe), ce qui témoigne de sa montée en puissance au cours de l'année écoulée.

### *Assemblée générale du 16 juin 2010*

L'Assemblée Générale de l'Association Fédération Nationale des SCoT s'est réunie à Paris dans les locaux de l'IAU Ile de France le Jeudi 28 Avril 2011.

A l'ordre du jour :

1. Bilan des adhésions à la Fédération et perspectives liées
2. Fixation des modalités de votes
3. Élection du nouveau conseil d'administration,
4. Bilan des activités de la Fédération depuis juin 2010 et principaux chantiers
5. Point sur la proposition de loi sur l'urbanisme commercial : dernières évolutions parlementaires et suites données aux amendements proposés par la Fédération
6. Présentation des Rencontres Nationales des SCoT 2011 et de leur déroulement
7. Débat sur les priorités de la Fédération pour l'année à venir,
8. Questions diverses

### *Lors de cette séance, il a été décidé :*

#### ***L'élection du nouveau conseil d'administration,***

SCoT de l'Agglomération Lyonnaise	Michèle VULLIEN
SCoT du Pays Sud Toulousain	Gérard ROUJAS
SCoT des Vosges Centrales	Michel HEINRICH
SCoT du Grand Nevers	Didier BOULAUD
SCoT Marseille Provence Métropole	Patrick MAGRO
SCoT de la Narbonnaise	Didier ALDEBERT
SCoT du Dijonnais	Pierre PRIBETICH
SCoT du Roumois SYDAR	Bruno QUESTEL
SCoT du Roannais	Bernard JAYOL
SCoT Rives du Rhône	Charles ZILLIOX
SCoT de l'agglomération de Montauban	Pierre-Antoine LEVI
SCoT du Pays de Brocéliande	Laurent PEYREGNE
SCoT du grand albigeois	Gérard POUJADE
Schéma Directeur de la Région d'Arras – SESDRA	Jean François DEPRET
Communauté intercommunale Réunion Est – CIREST	Alain DARCALLE
SCoT Sud Meurthe et Moselle	Jean-François HUSSON
SCoT du pays du libournais	Serge MORIN
SCoT du Grand Douaisis	Lionel COURDAVAULT
SCoT de la Région Urbaine de Grenoble	Didier RAMBAUD

#### ***L'élection du bureau de la Fédération,***

Président :	M Michel HEINRICH
Vice-Présidents :	M Lionel COURDAVAULT et M Pierre PRIBETICH
Secrétaire :	M Jean François HUSSON
Vice Secrétaire :	Mme Géraldine DELORME
Trésorier :	M. Charles ZILLIOX
Vice Trésorier :	M Didier ALDEBERT



*Lors de cette séance, il a été évoqué :*

*Un premier bilan des adhésions à la Fédération,*

*Un bilan des activités de la Fédération depuis juin 2010 et principaux chantiers*

*Les dernières évolutions parlementaires et suites données aux amendements proposés par la Fédération dans le cadre du projet de loi portant sur l'urbanisme commercial*

*L'organisation des Rencontres Nationales des SCoT 2011*

*Les priorités de la Fédération pour l'année 2011, à savoir*

- Améliorer la lisibilité de la Fédération de son réseau par le renforcement du site internet.
- Optimiser la réactivité et la productivité de la Fédération en la dotant de ses propres moyens humains. Ces actions devraient notamment s'orienter vers l'accompagnement des SCoT lors de leur lancement, et particulièrement en direction des SCoT ruraux, appelés à se multiplier.
- Poursuivre le rôle de « veille juridique » de la Fédération, notamment en poursuivant les travaux de « défricheur » et d'alerte sur les travaux parlementaires et règlementaires.

Enfin, le conseil d'administration juge qu'il est important que la Fédération :

- Mette l'accent sur la capacité des SCoT, via leurs compétences politiques et techniques (encore souvent à développer) à lutter contre l'inégalité des territoires en matière d'ingénierie d'urbanisme.
- Veille, en conservant « sa ligne de principe » à ce que les réformes successives permettent de conserver une certaine « souplesse » aux dispositifs des SCoT, condition essentielle pour répondre à la diversité des SCoT.
- Se saisisse de la problématique des PCET (Plan Climat Énergie Territoriaux) et notamment de leur reconnaissance juridique

### *Conseil d'Administration du 30 juin 2011*

Le conseil d'administration de l'Association Fédération Nationale des SCoT s'est réunie à Lyon le Jeudi 30 juin 2011 à 18h00.

A l'ordre du jour :

1. Budget 2011 et 2012 de la Fédération,
2. Choix des locaux,
3. Profil de poste pour un recrutement,
4. Validation de l'organisateur des RNS 2012,
5. Validation des messages à livrer lors de la conférence de presse du 1er juillet
6. Informations diverses et positionnement sur les projets en cours

Lors de cette séance, il a été décidé :

***Des orientations budgétaires 2011-2012*** (voir page 12)

***De fixer les locaux de la Fédération au sein du GART*** (groupement des Autorités Organisatrices des Transports) qui porte notamment un projet de « Maison des Territoires » regroupant les grandes associations nationales en un seul lieu, situé dans le 9ème arrondissement proche de la gare Montparnasse à Paris.

***De recruter un permanent pour la Fédération Nationale des SCoT, à savoir un directeur à compter de la fin d'année 2011***

***De valider le lieu des prochaines rencontres Nationales 2012, qui se tiendront dans la métropole Nantes-Saint-Nazaire***



### *Conseil d'Administration du 23 Novembre 2011*

Le conseil d'administration de l'Association Fédération Nationale des SCoT s'est réunie à Paris le mercredi 23 novembre 2011 à 14h00.

A l'ordre du jour :

1. Validation du bilan financier 2011
2. Validation du projet de budget 2012
3. Débat et validation du plan d'actions de la FédéSCoT 2012-2014
4. Informations sur le recrutement du futur directeur de la fédération
5. Projet de convention de sous location avec le GART
6. Projet de convention de partenariat avec le CERTU
7. Informations sur les partenariats et état d'avancement des études en cours (à l'oral sur la base de ce qu'on suit...)
8. Rapport d'activité juin 2011 - novembre 2012

### *L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des SCoT du 06 décembre 2011*

L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des SCoT s'est réunie à Paris le mercredi 23 novembre 2011 à 14h00.

A l'ordre du jour :

- 1/ Compte rendu de la précédente Assemblée générale
- 2/ Structuration de la fédération nationale des SCoT:
  - Recrutement du Directeur de la fédération
  - Nouveau siège social de la fédération
- 3/ Finances:
  - Bilan financier 2011
  - Budget prévisionnel 2012
- 4/ Bilan des activités de la fédération : juin 2010- décembre 2011
- 5/ Plan d'action de la fédération 2012-2014
- 6/ Partenariats et études en cours
- 7/ Point sur l'organisation des Rencontres nationales des SCoT 2012

## II – Bilan financier de l'association

**En 2011**, les dépenses réalisées au cours de l'année, devraient se situer aux alentours de 33 000 €, pour l'essentiel consacrés à l'organisation des Rencontres Nationales des SCOT (27 500 €). Les autres charges de la Fédération concernent les « frais d'étude, services et reproduction » à hauteur de 3 000 € et les frais de recrutement du futur directeur.

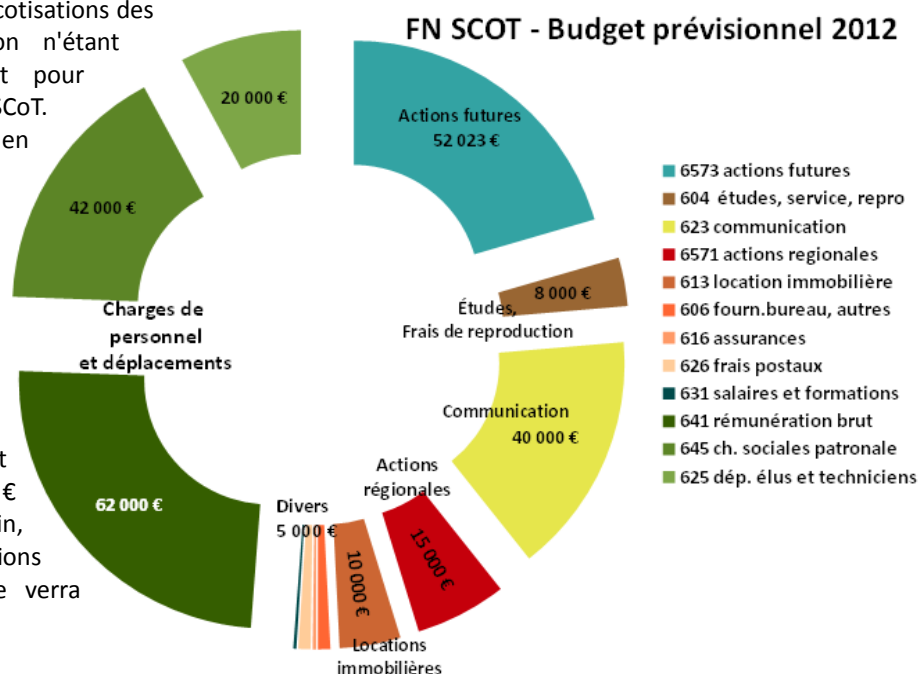
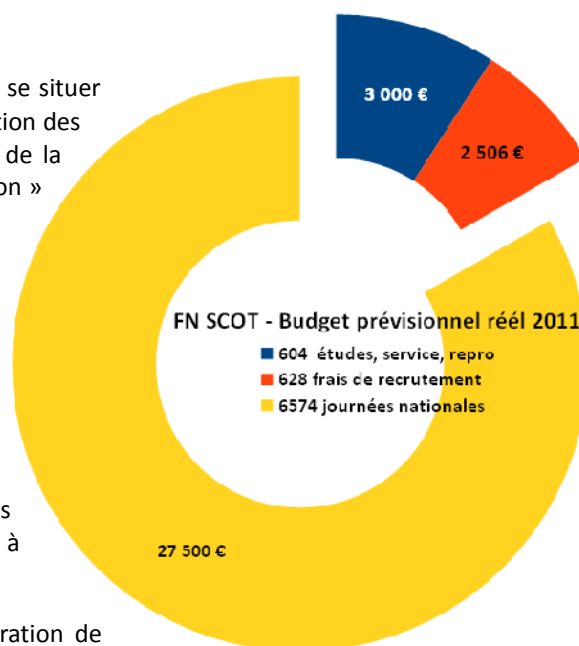
Les cotisations des adhérents ont permis de couvrir l'intégralité des charges engagées en 2011 avec un produit de 170 000 €. Lors du budget initial de la Fédération, 120 000 € avaient été inscrit en recettes issues des cotisations. C'est la dynamique des adhésions nouvelles qui explique le différentiel avec les prévisions initiales. Enfin, alors qu'il était envisagé une subvention de l'État à hauteur de 45 000 € pour l'organisation des Rencontres Nationales des SCOT, celle-ci s'élèvera en définitive à 22 500 € en 2011.

L'excédent de recettes enregistré en 2011 permettra à la Fédération de disposer de fonds de fonctionnements pour une durée d'environ 6 mois.

**Pour 2012**, le budget prévisionnel est basé sur un maintien des cotisations à hauteur de 170.000 €.

Les recettes proviennent essentiellement des cotisations des SCOT adhérents (80%), aucune subvention n'étant attendue, en dehors de celle de l'État pour l'organisation des Rencontres Nationales SCOT. Pour rappel, cette subvention est reversée en intégralité à l'organisateur des rencontres.

Côté dépenses, la structuration du Syndicat par le recrutement d'un directeur et sa localisation sur Paris, va mobiliser une part importante des ressources de la Fédération, environ les 2/3 du budget. Le budget 2012 doit aussi permettre de mieux répondre aux attentes et intérêts de la Fédération et de ses adhérents, c'est pourquoi 15 000 € seront consacrés aux actions régionales et 52 000 € pour des actions nouvelles à déterminer. Enfin, la visibilité de la Fédération à travers ses actions de communication et son site internet se verra consacrer 40 000 €.



## III – Bilan des activités du Club au niveau national et en régions

### Actions locales d'animation territoriale

Le découpage de la Fédération en grande Région, permet d'organiser annuellement des rencontres thématiques accessibles à l'ensemble des territoires de SCoT, sur des sujets d'actualités ou bien encore sur des aspects techniques.

#### URBANISME COMMERCIAL

Le 11 février 2011, lors de la première rencontre des SCoT du Grand Est organisée en partenariat avec le Carrefour des Pays Lorrains sur le thème « **SCoT et intercommunalité : de l'urbanisme commercial aux enjeux du Grenelle** », 120 personnes représentant 19 territoires de SCoT sur 5 régions avaient fait le déplacement à Nancy. Il en est ressorti :



- **Le besoin de renouveler la connaissance du fonctionnement commercial pour identifier ensemble les enjeux actuels et futurs à savoir :**
  - o Une nouvelle approche de la mobilité des ménages qui révèlent de nouveaux enjeux commerciaux
  - o Adapter les outils d'observation en partenariat avec les représentants de la profession
  
- **La nécessité de composer une vision partagée de la place du commerce dans la ville et les territoires de SCoT, en :**
  - o Imaginant une ville en évolution qui puisse se recomposer sur elle-même
  - o Saisissant une nouvelle opportunité de structurer l'armature urbaine dans les territoires de SCoT
  - o Articulant cette stratégie avec les intercommunalités
  - o S'interrogeant d'une éventuelle régulation à l'échelle supra-SCoT ?



En conclusion de cette rencontre, il apparaît que le contexte législatif a redéfini la répartition des compétences en aménagement commercial plaçant les structures porteuses de SCoT mais aussi les intercommunalités et les communes, en acteurs de premier plan pour assurer la régulation des implantations commerciales. Un renouvellement des connaissances tant sur les comportements d'achat des consommateurs que sur les pratiques

d'adaptations des distributeurs et des aménageurs privés est incontournable pour comprendre les nouveaux enjeux actuels et anticiper sur les évolutions futures. Ainsi, la concertation et le partenariat sont indispensables au niveau intercommunal mais il est aussi nécessaire de faire une place aux représentants du secteur privé évincés par la loi sur la modernisation de l'Économie. Or, les nouvelles marges de manœuvre allouées par les lois Grenelles dans les SCoT et les PLU pour encadrer les implantations commerciales trouvent leurs limites dans l'absence d'échelon de régulation au-dessus des SCoT avec un risque d'effet contreproductif issu des concurrences territoriales. Tout n'est pas joué d'avance et les mutations actuelles ouvrent une nouvelle liberté que les collectivités locales peuvent mettre à profit pour mieux façonner la ville et les territoires de demain dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants.

## LE TRANSPORT ET LE SCoT

Le secteur Grand Ouest s'est réuni le 10 janvier 2011 à la Communauté Urbaine de Nantes autour de la problématique « **Comment intégrer la problématique des transports dans les SCoT** ».

Après une intervention de M. De LABURTHE d'ETD, sur les aspects généraux et évolutions attendues suite au Grenelle de l'environnement, quatre territoires SCoT, à dominante urbaine ou rurale (Pays du Mans, Métropole Nantes Saint-Nazaire, Pays Saumurois et Pays de Quimperlé) ont témoigné sur la prise en compte de la thématique transport au sein de leur Schéma de Cohérence Territoriale.

De cette journée, il faut retenir que :

- **Les SCoT sont peu ou pas associés dans le cadre des réflexions des schémas routiers départementaux et autres politiques départementales (transport collectif, numérique...).**
- **Les territoires éprouvent un intérêt dans la démarche de syndicat mixte de coordination de transport type SRU.**

Enfin, la question du numérique a également été abordée et beaucoup constatent le peu de retours et de liens des SCORAN et SDTAN avec les SCoT.

## LE GRENELLE 2



En mars 2011, le secteur Rhône-Alpes, Auvergne et Limousin, a organisé une journée d'échanges techniques sur « **Grenelle 2 et expériences de SCoT pionniers** ».

Après un décryptage du Grenelle 2 par Chaoul GAFFAR (CERTU), co-auteur de la fiche « **Verdissement et renforcement des schémas de cohérence territoriale** », les participants ont pu échanger avec différents représentants du monde des SCoT :

- **Tisser des liens étroits entre transports et urbanisme : le périmètre d'aménagement concerté d'agglomération (PACA) Genève - St Genix - Gex, traduction dans un schéma de secteur** - Gilles BOUVARD – SCoT du Pays de Gex
- **Le SCoT, territoire pertinent pour la planification énergétique territoriale ? Méthode - retours d'expériences (SCoT ouest Etang de Berre, SCoT Nord 54...)** - Lionel ROCHE (Aklea) - Olivier OUZILOU (BG Ingénieurs Conseils)
- **Construire un outil de suivi du SCoT précis, réactif et qui prépare l'évaluation des 6 ans** - Olivier PREMILIEU - Syndicat mixte du Bugey Côtière Plaine de l'Ain
- **Le SCoT, territoire pertinent pour la planification énergétique territoriale ? Méthode - retours d'expériences (SCoT ouest Etang de Berre, SCoT Nord 54...)** - Lionel ROCHE (Aklea) - Olivier OUZILOU (BG Ingénieurs Conseils)
- **Trames écologiques et paysagères : un langage, des orientations et des règles communes au SCoT du Grand Clermont et aux chartes des PNR Livradois Forez et Volcans d'Auvergne. Et après ?** - Christel GRIFOUL (Agence d'urbanisme Clermont Métropole) – Vanessa LUCIANI (Syndicat mixte du Grand Clermont)



### LA PROPOSITION DE LOI SUR L'URBANISME COMMERCIAL : UN FORT LOBBYING POSITIF



Depuis plusieurs années, le mouvement d'intégration du droit de l'aménagement commercial au droit de l'urbanisme est en chantier. Une conclusion pourrait être trouvée espérons-le lors du vote de la proposition de loi « Ollier-Piron » dans les mois à venir.

Cette proposition de loi fait la « part belle » aux SCoT qui deviendraient ainsi les documents juridiques de « référence » en se dotant d'un Document d'Aménagement Commercial, DAC, spécifique sur la question. Si tous partagent la nécessité de cette réforme, de nombreux points n'ont pas manqué d'inquiéter les élus des SCoT et la Fédération.

Après 9 mois d'échanges et de débats, les propositions de la Fédération ont fini par être entendues : clarification du dispositif, nouveau délai « réaliste » pour la mise en compatibilité des PLU avec les futurs DAC, possibilité de différencier les dispositions du SCoT en fonction de la typologie des commerces, sécurisation juridique du DAC et du SCoT...

Il a, surtout, été accordée aux SCoT la possibilité de « localiser » les futures zones d'aménagement commercial et non plus l'obligation de les délimiter à la parcelle comme initialement prévu.

### LES DELAIS DE GRENELLISATION DES SCoT (AMENDEMENT RAOUL)



Dans la succession de réformes portant sur les SCoT, se pose souvent la question de l'application dans le temps de nouvelles dispositions. Cette question, souvent centrale pour la sécurité juridique des SCoT, a été passée sous silence lors du vote de la Loi « Grenelle II ».

Un « oubli » réparé quelques mois plus tard par voie d'amendement parlementaire qui a permis de clarifier réellement la mise en œuvre dans le temps de la loi Grenelle II.

Dans ce débat, la Fédération Nationale des SCoT n'a pas manqué de faire partager son avis et celui de ses adhérents : il est urgent de respecter le travail déjà engagé par les porteurs de SCoT sur le terrain !

Un message entendu puisque désormais, les SCoT qui seront arrêtés avant le 1er Juillet 2012 pourront opter soit pour le maintien des dispositions antérieures (« SCoT SRU »), soit pour la soumission aux nouvelles dispositions (« SCoT Grenelle »).

Une souplesse qui permettra ainsi de s'adapter à la diversité des SCoT sur le terrain !

Pour les SCoT déjà approuvés, la Fédération a également obtenu le report de la mise en compatibilité aux dispositifs « Grenelle II » au 1er Janvier 2016, et non au 10 Juillet 2013 comme prévu initialement. Un délai qui laisse au SCoT le temps de produire ses effets sur le territoire et qui évite l'image négative qu'aurait renvoyé localement un SCoT qui, à peine approuvé, parfois difficilement, serait déjà remis en révision !



### Des participations diverses des élus et techniciens de la Fédération à des événements locaux et nationaux

En 2011, les élus et techniciens de la Fédération Nationale des SCOT ont été présents dans près d'une cinquantaine d'événements afin de témoigner ou d'apporter leur expertise en matière d'élaboration de SCOT, en partenariat avec de nombreux organismes et institutions :

- Assemblée nationale
- Sénat
- Ministère de l'environnement (MEEDDM)
- Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux
- ADEME
- Association des Maires de France
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- CERTU
- Syndicats de Pays
- Centre d'analyse stratégique
- Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- ETD
- ICOMOS (International Concil for Monuments and Sites)

... Mais aussi de nombreuses associations d'élus, des collectivités ou encore des agences locales.



### ETUDE « LA MISE EN ŒUVRE DES SCoT : APPLICATION DANS LES PLU, INDICATEURS, GOUVERNANCE »



En partenariat avec le CERTU, ETD et la FNAU, la Fédération participe à la première étude de « terrain » sur le bilan des SCoT approuvés.

Appuyée sur une enquête de terrain auprès de 15 SCoT, cette étude vise à analyser la mise en œuvre des SCoT au travers de plusieurs prismes :



- La traduction et application des objectifs dans les POS/PLU sur plusieurs volets de contenus (localisation du développement urbain ; protection des espaces naturels et agricoles ; densité et desserte en transports en commun),



- La gouvernance et l'animation du projet,

- L'observation et les indicateurs de suivi

Un rendu est prévu pour début 2012.

**Référent pour la Fédération Nationale des SCoT :** Cédric LEJEUNE, SCoT Rives du Rhône – Isabelle ROUGIEUX, SCoT du Valenciennois

### « SCoT ET RISQUE INONDATION »



La prise en compte des risques est devenue une préoccupation essentielle, qu'il s'agisse des risques technologiques ou des risques naturels, car ils concernent de nombreuses communes. Le plus difficile pour les élus est de concilier prévention des risques et développement du territoire. L'actualité récente a montré que l'urbanisation pouvait être à l'origine d'impacts importants et parfois irréversibles sur l'eau, que les territoires étaient très inégaux face aux risques et que les collectivités étaient souvent démunies et peu informés.

Dans le cadre de la transposition dans le droit français de la directive européenne 2007/60/CE dite "directive inondation", le CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation) a vivement insisté auprès des services de l'Etat pour que les collectivités compétentes en matière d'urbanisme et d'aménagement soient associées à la démarche de mise en œuvre de la "directive inondation" et à l'instauration d'une stratégie nationale de gestion des risques d'inondation. Par cette initiative, la Fédération Nationale des SCoT a pu ainsi entrer dans le processus de concertation et de gouvernance nationale en siégeant au sein de la Commission Mixte Inondation.

L'objectif de cette démarche est de responsabiliser tous les acteurs en intégrant l'inondation dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement comme une composante et non une contrainte du territoire, obligeant ainsi à anticiper et limiter les conséquences dommageables.

Ainsi, le CEPRI, en partenariat avec la Fédération Nationale des SCoT mène une étude sur la prise en compte de ce risque sur un échantillon d'une dizaine de SCoT, afin de réaliser un guide des bonnes pratiques à destination des élus.

**Référent pour la Fédération Nationale des SCoT :** Anne BERTHOMIER, SCoT du Dijonnais

### ETUDE SUR LES RELATIONS SCoT ET PNR



En partenariat entre la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et la Fédération Nationale des SCoT, l'étude vise à étudier les relations entre les PNR et les SCoT, lorsqu'ils « partagent » un bout de territoire.

Enquête de terrain, questionnaires, analyses : une étude riche en enseignement sur les « complémentarités » à mettre en œuvre et les « concurrences » à éviter.

Le rendu de l'étude sera publié prochainement.

**Référent pour la Fédération Nationale des SCoT :** Ludovic DEWITTE, SCoT du Grand Douaisis - Rachel BERTAUD-QUEZMANE

### « PROSPECTIVE 2040 »



La Fédération a été associée dans le cadre de l'étude « prospective 2040 », visant à imaginer les territoires du futur. Le rendu de ces travaux sur le site de la DATAR

Lien : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?rubrique1>

### GUIDE RELATIF A L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES DOCUMENTS D'URBANISME



Pour le compte du MEEDEM, ADAGE Environnement a été mandaté pour réaliser un guide pour l'élaboration des évaluations environnementales, notamment pour les SCoT. Des travaux auxquels la Fédération est associée qui ne manqueront pas de clarifier et d'aider les porteurs de SCoT lors de l'élaboration de leur « Évaluation Environnementale »



Référent pour la Fédération Nationale des SCoT : Cédric LE JEUNE, SCoT Rives du Rhône

### ASSOCIATION AUX TRAVAUX SUR L'URBANISME DE PROJET VISANT A SIMPLIFIER LE CODE DE L'URBANISME

Dans le cadre du projet de réflexion de Benoist APPARU « Passer d'un urbanisme de normes à un urbanisme de projets », les avis de plusieurs réseaux d'acteurs, dont la Fédération Nationale des SCoT, ont été sollicités. La Fédération a participé à quatre séminaires de travail entre septembre 2010 et janvier 2011. Les différentes propositions portées par la Fédération Nationale des SCoT ont fait l'objet d'un débat en Conseil d'Administration le 10 février 2011. Il a ainsi été permis de promouvoir la voix originale portée par le réseau des SCoT au sein d'un cercle où jusqu'à présent elle n'était pas entendue.

### GRUPE DE TRAVAIL SUR LES MODALITES DE PRISE EN COMPTE DU CLASSEMENT « PATRIMOINE UNESCO » DANS LES SCoT



Un partenariat entre la Fédération Nationale des SCoT et l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) est en cours sur l'intérêt et la place des SCoT dans la conservation d'un site labellisé UNESCO. Une réunion avec les membres du groupe de travail "patrimoine mondial" de l'ICOMOS France s'est déjà tenue le 16 juin dernier. L'ensemble des participants considère le SCoT comme l'un des meilleurs outils de gestion, de protection et de conservation d'un bien. La réflexion est portée en association avec l'Association nationale des Biens français au patrimoine mondial.



Les conclusions de ce premier échange furent les suivantes :

- Confronter la géographie des SCoT avec les éléments de patrimoine mondial qui existent ;
- Établir des « signaux d'informations » entre la Fédération Nationale des SCoT et l'ICOMOS France de deux manières :
  - 1 - De la part de la fédération en alertant ICOMOS France sur certains aspects qui nécessiteraient un avis d'expert ;
  - 2 - De la part d'ICOMOS France en signalant les propositions d'inscriptions au patrimoine mondial que la Fédération Nationale des SCoT en informe les SCoT concernés.

Enfin, pour information, le mandat de la France au sein du Comité du patrimoine mondial court depuis 2009 jusqu'en octobre 2013 inclus. Lors de sa dernière session, le Comité a adopté la décision de recommander aux membres du Comité de s'abstenir d'avancer de nouvelles propositions d'inscription qui pourraient être discutées durant leur



mandat. **Ce qui implique que les dossiers français ne pourraient donc être débattus par le Comité du patrimoine mondial qu'en 2014.**

Soit la France décide de continuer à recevoir en dépôt les dossiers de candidature, tout en s'abstenant de les mettre en débat devant le Comité du patrimoine mondial.

Soit elle décide d'un moratoire sur ses candidatures. Son mandat en tant que membre du Comité expirant en octobre 2013, elle pourra à nouveau mettre en

débat ses dossiers dès juillet 2014 et pour ce faire, elle devra déposer les dossiers sélectionnés dès janvier 2013 auprès du Comité.

**Référent pour la Fédération Nationale des SCoT : Anne BERTHOMIER, SCoT du Dijonnais**

### GUIDE SUR LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS L'URBANISME COMMERCIAL



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

La Fédération Nationale des SCoT a été associée aux comités techniques organisés par l'ADEME pour l'élaboration d'un guide sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans l'urbanisme commercial. Ces comités rassemblent acteurs publics et privés du commerce et de l'urbanisme. Les principaux objectifs du guide sont de construire une vision partagée de l'urbanisme commercial durable entre tous les acteurs et développer une approche opérationnelle via des fiches pratiques notamment.

### « PASSER D'UN URBANISME DE NORMES A UN URBANISME DE PROJETS »

Dans le cadre du projet de réflexion de Benoist Apparu « Passer d'un urbanisme de normes à un urbanisme de projets », les avis de plusieurs réseaux d'acteurs, dont la FédésCoT, ont été sollicités. Construits collégalement par le comité technique national, les différentes propositions portées par la Fédération Nationale des SCoT ont fait l'objet d'un débat en Conseil d'Administration le 10 février 2011.

Parallèlement, les représentants de la Fédération Nationale des SCoT (Cédric LE Jeune et Ludovic de Witte) ont participé à quatre séminaires de travail entre septembre 2010 et janvier 2011. Ce travail alimente la réflexion nationale impulsée par le Président de la République qui vise à simplifier le code de l'urbanisme et sa réforme complète. Il a ainsi été permis de promouvoir la voix originale portée par le réseau des SCoT au sein d'un cercle où jusqu'à présent, elle n'était pas entendue. Outre le contenu de nos propositions, de précieux jalons ont été posés afin d'ouvrir le chemin à une participation toujours plus riche de la fédération Nationale des SCoT au sein du réseau d'acteurs national.

#### **La Fédération a également été associée à de nombreuses autres démarches comme :**

- L'étude menée par l'IAU Ile de France sur les **démarches inter-SCoT** : nous avons organisé en partenariat en novembre 2010 un rencontre nationale sur ce thème qui a réuni plus de 100 personnes sur Paris. J'en profite pour remercier l'IAU IDF pour les très bonnes relations que nous entretenons et les nombreux services que l'institut a pu nous rendre, notamment s'agissant de prêt de salle sur Paris.
- Les 12èmes « Assises de l'Énergie et du Climat » organisées à Grenoble en février 2011 par l'association européenne « Énergie Cités » en partenariat avec la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral et la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Agglomération.
- La première rencontre de la coordination des conseils de développement du Nord-Pas de Calais sur le thème: "les SCoT, la prospective territoriale et les citoyens" organisée le 15 novembre 2011 à Douai, en coordination avec la Fédération Nationale des SCoT; Plus de 250 participants pour une journée de réflexion et d'ateliers sur la place de la concertation citoyenne dans la construction et la mise en œuvre des schémas de cohérence territoriale.

Partenaire historique du Club des SCoT, le MEDDAAT est régulièrement informé des travaux du Club. Il appuie financièrement les Rencontres Nationales des SCoT par l'octroi d'une subvention de 22 500 €. Il mène la démarche SCoT Grenelle en partenariat avec le Club et d'autres associations (ETD, ADCF, FNAU).

## V – Les productions techniques du Club

- Un **décryptage de la loi ENE** et de ses impacts sur les SCoT au travers d'un tableau didactique,
- **Deux numéros de la lettre planète SCoT** pour tenir nos adhérents informés des activités de la Fédération,
- Les actes des rencontres nationales des SCoT 2010, disponibles sur les sites Internet de la FédéSCoT ([www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)) et du SCoT du SCoT du Grand Douaisis ([www.scot-douaisis.org](http://www.scot-douaisis.org))
- L'édition renouvelée de **l'annuaire des SCoT 2011**,
- Des propositions relatives à l'élaboration d'une doctrine nationale concernant l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Littoraux,
- Une contribution sur la **simplification du code de l'urbanisme**,
- Des amendements sur la proposition de loi relative à **l'urbanisme commercial**,
- Des amendements relatifs à **l'amendement « Raoul »**

L'ensemble de ces avis et contributions est téléchargeable sur le site web de la Fédération Nationale des SCoT <http://www.fedeSCoT.org>.



LES ACTES

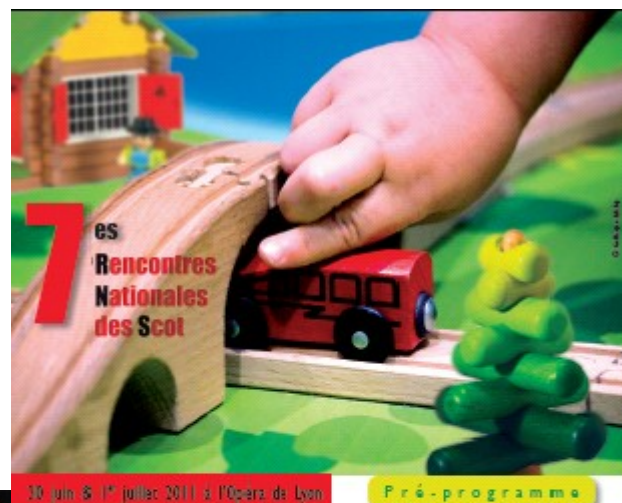


## VI – Les Rencontres Nationales

L'organisation des rencontres nationales est au cœur des compétences de la Fédération. Un appel à candidature officiel a été lancé auprès de toutes les structures porteuses de SCoT pour les RNS 2011.

Ainsi, suite à son Conseil d'Administration du 10 mai 2010 à Paris, la Fédération Nationale des SCoT avait retenu la candidature de l'inter-SCoT lyonnais comme organisateur des 7èmes rencontres nationales des SCoT qui se sont tenues à Lyon les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet.

« La Fédération Nationale des SCoT en partenariat avec les douze syndicats mixtes de l'inter SCoT Lyonnais a organisé son 7ème congrès annuel les 30 juin et 1 juillet à Lyon. La jeune fédération qui compte plus de 140 établissements publics adhérents a accueilli plus de 750 acteurs des SCoT dont un tiers d'élus autour de sujets qui font l'actualité des SCoT : Loi Grenelle, urbanisme commercial, réforme territoriale. De plus en plus nombreux (110) à être désormais en phase d'application, les SCoT sont confrontés au double défi de leur mise en œuvre et de leur « grenellisation » dans un contexte législatif et réglementaire pas encore stabilisé. L'élargissement des domaines de compétences du SCoT et leur généralisation à l'ensemble du territoire d'ici 2017 est un fait acté par l'adoption de la loi ENE, mais le flou règne encore sur l'assise réglementaire de la nouvelle compétence des SCoT en matière d'urbanisme commercial et une nouvelle réforme du code de l'urbanisme se profile avec le chantier de « l'urbanisme de projet ». Souhaitant contribuer à cerner les nouveaux enjeux, la Fédération Nationale des SCoT, a construit les rencontres sur la base d'une série de tables rondes mêlant élus et techniciens de SCoT mais aussi acteurs extérieurs de la promotion-construction, de la grande distribution... » (*lettre d'info d'ETD*)



Loi Grenelle,  
urbanisme commercial,  
réforme territoriale

**Les Scot  
à l'épreuve  
des grandes réformes**





## VII – La communication du Club

### LE SITE INTERNET

Depuis avril 2010, le site du Club des SCoT est en ligne à l'adresse : <http://www.fededesSCoT.org> ! De nombreux documents sont téléchargeables : statuts, compte-rendu du Conseil d'administration, dossier de candidature aux RNS, avis du Club. Bien sûr, au fil des mois et années, ce site n'aspire qu'à se développer et devenir une vraie plate-forme de ressources !



### « PLANETE SCoT », LA LETTRE DU CLUB



**ÉDITO**

Chers adhérents,  
 C'est un plaisir de vous adresser cette lettre d'information. Elle vous informe sur les activités de la Fédération Nationale des SCoT et sur les actions que nous mettons en œuvre pour vous accompagner dans votre démarche de création ou de développement de votre SCoT. Elle vous informe également sur les évolutions réglementaires et sur le rôle de vos représentants dans ces évolutions.

La lettre d'information de la Fédération Nationale des SCoT rend compte de la vie ses instances mais aussi des activités organisées en direction des adhérents. Elle assure également une veille des évolutions réglementaires et du rôle de ses représentants dans ces évolutions.

Après deux publications en 2010, le 3ème numéro de « PLANETE SCoT » a été diffusé à l'occasion des 7ème Rencontres Nationales. Un quatrième numéro sera diffusé avant la fin de l'année 2011.



### L'ANNUAIRE DES SCoT DE FRANCE

La rencontre et l'échange entre les SCoT constituent une des missions premières que nous avons assignées au Club des SCoT.

En effet, dans la tâche ardue mais passionnante qu'est l'élaboration et l'application d'un SCoT, le partage de l'expérience de chacun, fort de nos différences et riche de nos points communs, constitue une aide précieuse et indispensable.

Pour communiquer cette expérience et pouvoir échanger entre SCoT, la Fédération Nationale des SCoT mets à disposition de ses adhérents et du public un annuaire des structures porteuses de SCoT et leurs techniciens référents.

Cet annuaire est le fruit d'un long travail collectif et constitue un outil de travail apprécié et utile pour les élus et techniciens porteurs de SCoT.

Il a pour vocation de trouver très facilement d'autres établissements publics avec lesquels ils souhaiteraient échanger pour des raisons « structurelles » (SCoT rural ou urbain, d'EPCI ou de Syndicat mixte), de phasage (SCoT en cours d'élaboration, en phase de suivi) ou géographiques (SCoT du même secteur, SCoT littoraux ou de montagne)...

Ce document, dix ans après la création des SCoT, est aussi l'illustration de la nécessité des SCoT de se fédérer et de travailler ensemble. En espérant voir les pages de cet annuaire s'épaissir au gré du développement de l'outil SCoT sur les territoires.



**LA REVUE DE PRESSE NATIONALE**

L'activité de la Fédération Nationale des SCOT a fait l'objet de nombreux compte-rendus notamment à l'occasion des Rencontres Nationales SCOT de Lyon, le 30 juin et le 1er juillet 2011.

Par ailleurs, la presse locale et spécialisée a largement rendu compte de l'organisation des rencontres et des conclusions des débats : « Le Journal du BTP en Rhône-Alpes » (15 juillet 2011), « L'Essor de l'Isère » (15 juillet 2011), « Le Tout Lyon » (16 juillet 2011), « Le Progrès de Lyon », etc...

Le 1er septembre 2011, Michel HEINRICH, Président de la Fédération Nationale des SCOT a été interviewé dans « La lettre du cadre territorial » sur les mutations en cours concernant l'élaboration des SCOT.

Enfin, le partenariat qui uni la Fédération Nationale des SCOT, la revue « Traits Urbains » et le « Groupe Territorial » à l'occasion des Rencontres Nationales, a été reconduit cette année et sera poursuivi au cours des années à venir

OPINION

**Urbanisme commercial : les Scot pas tout à fait DAC\***



Michel Heinrich, député maire (UMP) d'Épinay, porte-parole de la Fédération nationale des Scot.

Le 15 décembre dernier, la commission Économique du Sénat a adopté, en y adjoignant certaines modifications, la proposition de loi sur l'urbanisme commercial qui leur avait été transmise par l'Assemblée nationale quelques semaines plus tôt. Le texte vise à faire du Scot le document-clé de la planification et de l'aménagement des activités commerciales sur les territoires, dans l'époque notamment de sa généralisation prévue à l'horizon 2017 par la loi d'Engagement national pour l'environnement (ENVE). Cependant, une question fondamentale pour les élus et professionnels impliqués dans le monde des Scot a

dremement des activités commerciales. Cela peut prendre forme dans le cadre de P.U intercommunales, comme l'envisage la proposition de loi, mais également, comme le propose la Fédération, au travers de Schémas d'aménagement commercial qui deviendront un document réglementaire privilégié aux mains des intercommunalités, à l'instar de ce que représentent actuellement les PLH ou les PDU dans le domaine de l'habitat ou des déplacements. Combien de chartes commerciales, de schémas d'urbanisme commercial ont été élaborés en France par les intercommunalités sans jamais pouvoir être dotés d'un caractère opposable? Messieurs les législateurs, saisissez cette chance! Par la même occasion, conservez au Scot son esprit initial: fixer les grandes orientations et objectifs d'aménagement d'un territoire, en définissant les priorités intercommunales, localiser plutôt que délimiter. Voulez-vous transformer le Scot en simple P.U. intercommunale? Également, la question de la responsabilité

INTERVIEW

**SCOT: avis de mutation**



Les SCOT sont en forte mutation. Ils doivent intégrer la loi Grenelle II, se déployer dans un paysage intercommunal en recomposition, prendre la main en matière d'urbanisme commercial... Alors que se sont tenues à Lyon, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet dernières, les 7<sup>es</sup> Rencontres nationales des SCOT, leur d'horizon avec Michel Heinrich des enjeux auxquels doivent répondre ces outils majeurs d'aménagement du territoire sur le long terme.

Comment vont les SCOT, dix ans après leur création? Les SCOT sont en phase d'application en un second épisode. À l'horizon 2017, ils seront à la hauteur de leur objectif, que les SCOT ont atteint 800. Reste à voir la participation des collectivités à leur élaboration et à leur mise à jour. Ils ont été créés en 2001, mais leur développement territorial, la législation, a bien changé. Il est donc demandé aux collectivités de réfléchir à leur responsabilité dans ce processus. Michel Heinrich, président de la Fédération Nationale des SCOT, commente ces dix ans de leur existence.

Le SCOT est parvenu comme outil majeur de soutien de l'aménagement urbain. C'est-il vraiment alors que l'urbanisme est en crise? Le SCOT est effectivement parvenu à ce stade de son développement qu'il est devenu un outil majeur de soutien de l'aménagement urbain. Mais, pour ce faire, il est devenu un outil majeur de soutien de l'aménagement urbain. Mais, pour ce faire, il est devenu un outil majeur de soutien de l'aménagement urbain.

Les enjeux de SCOT ont changé au cours de ces dix ans. Ils ont évolué en fonction de la loi Grenelle II et de la loi d'Engagement national pour l'environnement. Les enjeux de SCOT ont changé au cours de ces dix ans. Ils ont évolué en fonction de la loi Grenelle II et de la loi d'Engagement national pour l'environnement.

On a pu reprocher aux SCOT d'être trop proches des élus locaux. Les enjeux de SCOT ont changé au cours de ces dix ans. Ils ont évolué en fonction de la loi Grenelle II et de la loi d'Engagement national pour l'environnement.

« À l'horizon 2017, les SCOT seront à la hauteur de leur objectif, que les SCOT ont atteint 800. Reste à voir la participation des collectivités à leur élaboration et à leur mise à jour. »

## VIII – Les prochains rendez-vous

De nombreux projets sont d'ores et déjà en cours pour proposer à la « planète SCoT » et ses partenaires des temps d'échanges privilégiés sur l'actualité des SCoT ou sur des problématiques particulières, sur des rencontres de rayonnement régional ou national :

- Sud-Ouest : Rencontre élus-technique à Poitiers en mars 2012 – Transport et SCoT
- Grand Est : Mars 2012 à Dijon – Rencontres techniques et élus sur le thème de l'habitat ou de la consommation foncière
- Nord- Manche : fin janvier/début février 2012 – Rendez-vous sur le thème « Technologies de l'Information et de la Communication et SCoT »
- Ile de France : Un rendez-vous en mars 2012 en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie sur le thème de l'urbanisme commercial
- Arc Méditerranée : Un rendez-vous programmé au cours du 1er trimestre 2012 sur un thème à définir.
- Dom-Tom : Un rendez-vous en mars 2012 sur le thème de l'articulation entre SCoT et Plan Climat Énergie Territorial (PCET) ; Un rendez-vous en avril-mai 2012 pour une formation des référents communaux sur le thème des SCoT Grenelle et l'évaluation environnementale (SCoT - PLU)
- Rhône Alpes : Un rendez-vous fin février 2012 sur le thème « SCoT, Climat et énergies »
- Grand Ouest : Un rendez-vous sur la question du renouvellement urbain et des densités ou l'urbanisme commercial dont la date reste à déterminer

## ANNEXES

**Annexe 1 : Bilan des « animations régionales » du Club des SCoT**

Date	Lieu	Horaire	Intitulé/Objet	Public	Nombre de participants	Partenaires
05/11/2010	Paris	Journée	Première journée Nationale des inter-SCoT	Élus/ Techniciens	100	IAU IdF
10/01/2011	Nantes	Journée	2 <sup>ème</sup> Rencontre régionale des SCoT du Grand Ouest	Techniciens SCoT	33	ETD
11/01/11	Paris	Demi-journée	1ere rencontre régionale des SCoT Franciliens	Techniciens	13	IAU IdF
28/03/11	Lyon	Journée	Grenelle 2 et expériences de SCoT pionniers	Techniciens SCoT	25	
23/03/2011	Saint-Benoît (974)	Demi-journée	Rencontre inter-SCoT Grenelle 2	Élus/techniciens s SCoT	10	REGION DEPT DREAL
08/10/11	Nîmes	Journée	Rencontre inter-SCoT Grenelle 2	Techniciens SCoT / Techniciens PPA	55	
11/02/2011	Tomblaine	Demi-journée	Rencontre SCoT Grand Est (urbanisme commercial et Grenelle 2)	Élus/ Techniciens	128	Région Lorraine Carrefour Pays Lorrains
8/04/11	Agen	Demi-journée	Rencontre SCoT Sud-Ouest (SCoT et PLU et SCoT et commerces)	Élus/ Techniciens	80	
12/05/11	Périgueux	Journée	Impact Grenelle II sur Urbanisme	Élus /Techniciens	60	PQA (Pays et Quartiers d'Aquitaines)

**Annexe 2 : Bilan des réunions techniques et CA  
Fédération Nationale des SCoT**

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Horaire</b>	<b>Nature</b>
27/08/2010	Uzes	Journée	Club technique
10/11/2010	Lyon	Journée	Club technique
25/11/2010	Paris	14h00-17h00	Conseil d'Administration
03/12/2010	Douai	Journée	Club technique
26/01/2011	Lyon	Journée	Club technique
10/02/2011	Paris	14h00-17h00	Conseil d'Administration
25/03/2011	Lyon	Journée	Club technique
26/04/2011	Paris	10h00-12h00	Conférence technique
26/04/2011	Paris	14h00-16h00	Assemblée Générale
26/04/2011	Paris	16h00-17h00	Conseil d'Administration
16/06/2011	Paris	Journée	Club technique
30/07/2011	Lyon	17h30-19h30	Conseil d'Administration
12/09/2011	Lyon	10h00 - 16h00	Réunion des délégués techniques
27/09/2011	Paris	16h00 – 19h00	Bureau
23/11/2011	Paris	14h00-17h00	Conseil d'Administration
28/11/2011	Paris	Journée	Club technique
06/12/2011	Paris	14h00-17h00	Assemblée Générale

### Annexe 3 : Bilan de la représentation du Club des SCoT au niveau national

Date	Lieu	Intitulé	Nature	Organisateur	Intervenant Fédération
01/09/10 14h00	Paris	Étude partenariale sur la relation SCoT/Parc	Groupe de travail	FNPNR	Ludovic DEWITTE/ Romain PRAX
29/09/2010 Journée	Paris	Démarche «SCoT - Grenelle» - SCoT et biodiversité	Journée d'échanges	MEEDDM	Cédric LE JEUNE
05/10/2010 9h30	Paris	Audition sur la proposition de loi urbanisme commercial	Rendez-vous à l'Assemblée avec M PIRON et M HEINRICH	FédéSCoT	Cédric LE JEUNE
12/10/2010 Journée	Paris	Démarche «SCoT - Grenelle» - SCoT et développement économique	Journée d'échanges	MEEDDM	Cédric LE JEUNE
16/11/10 14h00	Paris	Guide sur l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme	Focus groupe	MEEDDM	Ludovic BASTID
16/11/10 9h00	Paris	Guide sur prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme commercial	Groupe de travail	ADEME	Cédric LE JEUNE
16/11/2010 14h00	Paris	Urbanisme de projet et simplification du droit de l'urbanisme	Groupe de travail	MEEDDM	Cédric LE JEUNE
16/11/2010 14h00	Paris	Démarche «SCoT - Grenelle»	Groupe de travail	MEEDDM	Pierre-Yves GRILLET
16/11/2010 14h00	Paris	Guide sur prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme commercial	Groupe de travail	ADEME	Baptiste KUGLER
18/11/10	Paris	Étude nationale sur les relations PNR/SCoT	Comité de pilotage	Fédération des PNR / FN des SCoT	Ludovic DEWITTE
25/11/2010 9h00	Paris	Congrès des maires	Ateliers urbanisme	AMF	Michel HEINRICH (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
30/11/2010 14h00	Paris	Audition sur la proposition de loi urbanisme commercial	Groupe de travail	Sénat	Pierre-Yves GRILLET
01/12/2010 14h00	Paris	Urbanisme de projet et simplification du droit de l'urbanisme	Groupe de travail	MEEDDM	Ludovic DEWITTE
07/12/2010 14h00	Paris	Bureau élargi de la FNAU	Bureau	FNAU	Michel HEINRICH (accompagnant : Rachel BERTAUD- OUEZMANE)
08/12/2010	Pau	Prise en compte du développement économique dans un SCoT Grenelle	Séminaire	Pays des quartiers d'aquitaine	Ludovic DEWITTE
16/12/10	Paris	Guide sur prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme commercial	Groupe de travail	ADEME	Baptiste KUGLER
13/01/2011 Journée	Lyon	Étude partenariale sur la mise en œuvre des SCoT	Réunion de travail	CERTU/ETD/Fédé SCoT	Cédric LE JEUNE

Date	Lieu	Intitulé	Nature	Organisateur	Intervenant Fédération
25/01/2011 14h00	Grenoble	SCoT et Grenelle 2	Présentation	Assises de l'énergie	Cédric LE JEUNE
25/01/2011	Paris	Urbanisme de projet et simplification du droit de l'urbanisme	Groupe de travail	Centre d'analyse stratégique	Ludovic DEWITTE
27/01/2011	Paris	SCoT et Agriculture	Présentation /débat	FNSEA	Ludovic BASTID
01/02/2011 9h00	Paris	Relations APFP/FédéSCoT	Rendez vous avec E. Blessig (Pres APFP) et C. Sadon (directrice)	FédéSCoT/APFP	Michel HEINRICH (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
01/02/2011 12h00	Paris	Audition sur la proposition de loi urbanisme commercial	Rendez-vous avec les conseillers techniques de B. APPARU	FédéSCoT	Michel HEINRICH (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
01/02/2011 14h00	Paris	Point sur l'organisation des RNS avec le MEDDEEM	Réunion de travail	FédéSCoT	Cédric LE JEUNE
01/02/2011 17h00	Paris	Audition sur la proposition de loi urbanisme commercial	Rendez vous avec le groupe communiste du Sénat	Groupe communiste du Sénat	Cédric LE JEUNE
10/02/2011	Rennes	MUTAN : Mobilité, Urbanisme, Transport, Aménagement	Rencontres de Rennes	ITS Bretagne Région Bretagne	Julien ROISSE
08/02/2011 9h00	Paris	Urbanisme de projet et simplification du droit de l'urbanisme	Groupe de travail	Centre d'analyse stratégique	Ludovic DEWITTE
18/02/2011 12 h/14h	Lyon	Préparation des RNS	Comité de pilotage partenarial	Inter-SCoT lyonnais	Charles ZILLIOX (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
01/03/2011 9h00	Paris	Urbanisme de projet et simplification du droit de l'urbanisme	Groupe de travail	Centre d'analyse stratégique	Ludovic DEWITTE
14/03/2011 Journée	Paris	Étude partenariale sur la mise en œuvre des SCoT	Réunion de travail	CERTU/ETD/FédéSCoT	Romain PRAX
16/03/2011 14h00	Macon	Présentation démarche SCoT	Formation	CIFP Macon	Cédric LE JEUNE
18/03/2011 12 h/14h	Lyon	Préparation des RNS	Comité de pilotage partenarial	Inter-SCoT lyonnais	Charles ZILLIOX (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
30/03/2011	Paris	Démarche «SCoT - Grenelle» - SCoT et mobilités	Journée d'échanges	MEEDDM	Isabelle ROUGIEUX
30/03/2011	Paris	Partenariat CEPRI/FédéSCoT sur le risque inondation	Rendez-vous d'échanges puis réunion de travail sur la mise en œuvre de la directive européenne inondation	CEPRI/AMF/ADF/AFEPTB/Fédé SCoT	Anne BERTHOMIER
01/04/2011	Paris	Rencontre nationale Association des Directeurs Généraux des Communautés de France	Rencontre nationale	ADGCF	Pierre PRIBETICH (accompagnant : Anne BERTHOMIER)



Date	Lieu	Intitulé	Nature	Organisateur	Intervenant Fédération
13/04/2011	Lille	Rencontre CESER NPdC/Pdts des Conseils de développement	Rencontre régionale	CESER	Isabelle ROUGIEUX
06/05/2011 9h00	Vienne	Préparation des RNS	Comité technique partenarial	Inter-SCoT lyonnais	Cédric LE JEUNE
11/05/11	Paris	Journée des SCoT littoraux	Journée d'échanges	MEDDEEM	Romain PRAX
11/5/2011	Paris	Guide sur prise en compte de l'environnement dans l'urba commercial	Groupe de travail	ADEME	Baptiste KUGLER
13/05/2011 12 h/14h	Lyon	Préparation des RNS	Comité de pilotage partenarial	Inter-SCoT lyonnais	Charles ZILLIOX
24/05/2011 9h00-12h00	Paris	Présentation de l'étude sur les relations SCoT/PNR	Commission aménagement	FNPNR	Ludovic DEWITTE
24/05/2011 9h00-12h00	Paris	Réunion partenariale de présentation de la directive inondation et de ses enjeux	Comité technique	CEPRI / MEDDEEM	Cédric LE JEUNE
06/06/2011	Loos-en-Gohelle	Rencontre interpartenariale du Paysage / UNESCO	Séminaire interrégionale	Mission Bassin Minier	Isabelle ROUGIEUX
8/06/2011	Paris	Guide sur prise en compte de l'environnement dans l'urba commercial	Groupe de travail	ADEME	Baptiste KUGLER
14/06/2011 journée	Paris	Étude partenariale sur la mise en œuvre des SCoT	Réunion de travail	CERTU/ETD/FédéSCoT	Cédric LE JEUNE
16/06/2011 14h30	Paris	Partenariat sur la notion de « Patrimoine mondial »	Rendez-vous d'échanges	ICOMOS France/FédéSCoT	Lionel COURDAVAULT (accompagnants : Anne Berthomier et Patricia Leoeuvre)
23/06/2011 9h00	Paris	Étude sur l'écriture juridique des SCoT	Réunion de travail	GRIDAUH/MEDDEEM	Cédric LE JEUNE
23/06/2011 14h00	Paris	Rencontre avec le GART	Rendez-vous d'échanges	FédéSCoT	Cédric LE JEUNE
23/06/2011 16h30	Paris	Partenariat CERTU/FédéSCoT	Rendez vous d'échange	CERTU/FédéSCoT	Michel HEINRICH (accompagnant : Cédric LE JEUNE)
19/07/2011 journée	Paris	Étude partenariale sur la mise en œuvre des SCoT	Réunion de travail	CERTU/ETD/FédéSCoT	Isabelle ROUGIEUX
19/07/2011 15h00-17h00	Vienne	Rencontre de prise de connaissance mutuelle + pistes de partenariat	Rendez-vous	Association des Maires Ruraux de France	Cédric LE JEUNE
07/09/2011	Aubergenville	Journée de sensibilisation à l'outil SCoT	Journée d'échange	Communauté de Communes Seine-Mauldre	Laurence MALDONADO
20/09/2011	Clermont-Ferrand	Réunion d'information pour les directeurs de pays, PNR	Réunion d'information	Agence Régionale de Développement des Territoires de l'Auvergne	Cédric LE JEUNE
15/11/11	Douai	Colloque régional « Les SCoT, la prospective territoriale et les citoyens »	Colloque	Coordination régionale des conseils de développement Nord-Pas de Calais	Lionel COURDAVAULT (CP de la FN SCoT) et Isabelle ROUGIEUX
16/11/11	Paris	Étude Partenariale sur la mise en œuvre des SCoT	Réunion de travail	CERTU – ETD – FNAU – SCoT	Isabelle ROUGIEUX

## Annexe 3 : Revue de presse

### Lyon : 750 participants aux rencontres nationales des Scot

Pas moins de 750 personnes venues de toute la France ont participé, jeudi et vendredi, aux 7<sup>e</sup> rencontres nationales des Scot (Schéma de cohérence territoriale) qui, cette année, se déroulaient dans la capitale de Rhône-Alpes et avaient pour cadre l'opéra de Lyon. Sous cette appellation se cache une nouvelle pratique en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Le schéma de cohérence territoriale, créé par la loi il y a 10 ans, est un document censé déterminer, à l'échelle d'un bassin de vie réunissant donc plusieurs communes, une politique d'aménagement du territoire prenant en compte l'urbanisme, l'habitat, l'activité économique et la protec-

tion de l'environnement. Ce document, une fois adopté, s'impose à chaque Plan local d'urbanisme (PLU). Il existe 380 scot en France, qu'ils soient arrêtés ou en cours d'élaboration, et parmi eux, 130 ont décidé de se réunir au sein d'une fédération. C'est cette dernière qui a organisé cette rencontre lyonnaise. Selon Michel Heinrich, président de cette fédération : « Il est nécessaire aujourd'hui que les scot s'unissent afin que leurs voix portent plus loin. Au-delà du partage d'expérience facilité par la fédération, il nous est également désormais possible de faire avancer nos idées aux près de l'État ».

### LE PROGRÈS.fr

A la Une | Faits Divers | France - Monde | Sports | ASSE | OL | Loisirs | Culture | Vidéos

Donnez-leur une seconde chance. Vendez vos jouets sur iooka

Lyon : 750 participants aux rencontres nationales des Scot

Publié le 05/07/2011 à 09:00

Twitter | Facebook | LinkedIn

Plus de 750 personnes venues de toute la France ont participé, jeudi et vendredi, aux 7<sup>e</sup> rencontres nationales des Scot (Schéma de cohérence territoriale) qui, cette année, se déroulaient dans la capitale de Rhône-Alpes et avaient pour cadre l'opéra de Lyon.

### Territoires

#### Rencontre nationale des SCOT à Lyon

La 7<sup>e</sup> édition des Rencontres nationales des Schémas de Cohérence Territoriale (Scot) institués par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2000, s'est déroulée à Lyon. Une première pour cet événement qui n'aura jamais réuni autant de participants.

Plus de 700 personnes (70 % de techniciens et 30 % d'élus) au profit de plus de dix ateliers ont débattu des grands enjeux d'avenir des Schémas d'Aménagement Territorial autour du thème « Loi Grenelle, urbanisme durable, réforme territoriale : les Scot à l'épreuve des grandes réformes ». Une nouvelle population qui vient également souligner l'attractivité de Lyon, un territoire toujours en pointe sur les questions de prospective de planification urbaine.

Le Président des Rencontres nationales des Schémas de Cohérence Territoriale (Scot) a souligné la fréquence qui sur le plan de la qualité des échanges. L'ouverture aux acteurs privés, la présence d'élus fortement mobilisés sur les réformes en cours tout comme la qualification professionnelle des participants ont permis de faire émerger, sur les sujets posés, des débats, des postures communes. Autant d'éléments qui viennent confirmer l'importance de mettre l'innovation au cœur des problématiques de planification territoriale. Dans un contexte législatif et institutionnel en pleine évolution, il faut réinventer sans cesse, ajuster en permanence, évaluer et discuter sur l'avenir et le développement des territoires.

Le paysage institutionnel, dans lequel s'inscrivent les Scot, évolue : réforme de la carte intercommunale, création des pôles métropolitains, évolution des pays. Dans un système de plus en plus complexe, l'intercommunalité, les démarches inter-Scot illustrent ce processus.

Lors de son intervention à la table ronde sur « La nouvelle donne territoriale », Gérard Cellier, président du Grand Lyon et du SCOT de l'agglomération lyonnaise, a rappelé la nécessité de réinventer les modes de coopération entre les territoires et les acteurs de leur développement. Il a fait appuyé sur l'exemple lyonnais de gouvernance métropolitaine entre quatre agglomérations (Lyon, Saint-Etienne, Bourgoin-Jallieu et Vienne) : plus connu sous le nom de G4 pour exposer sa vision : « L'inter-Scot est un espace de réflexion collective. Le pôle métropolitain est un outil pour l'action à la bonne échelle. Les deux démarches se complètent ». L'inter-Scot a fait du développement urbain autour des pôles une priorité. De son côté, le G4 a approuvé à l'unanimité cette démarche d'accompagnement de développement.

# Localtis.info

LE QUOTIDIEN D'INFORMATION des collectivités territoriales et de leurs élus

ACCUEIL | ACTUALITÉ | AGENDA | APPELS À PROJETS | DOSSIERS | DOCUMENTS | EXPRESSION

Actualité Flux RSS

Article précédent | Edition du 05/07/2011 | Article suivant

## Les Scot en quête de cohérence

Aménagement | Publié le mardi 5 juillet 2011

Beau parcours que celui de la Fédération nationale des Schémas de cohérence territoriale (Scot) qui, en une année d'existence, réunit déjà un...

EN SAVOIR PLUS

Aller plus loin sur le site de la Fédération nationale des Scot

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## « Il faut décroïssonner pour que le SCOT devienne un outil partagé avec ceux qui font la ville », estime Cédric Le Jeune

Fédération Nationale  
Des SCOT

dans l'actualité

Cédric Le Jeune, délégué technique nationale de la Fédération des Schémas de cohérence territoriale (SCOT) pense qu'il faut laisser aux élus la capacité de bâtir des SCOT sur mesure. Propos recueillis à l'occasion des rencontres nationales de la Fédération des SCOT.

AUJOURD'HUI & DEMAIN

### politique SCOT EN SCÈNE

Défini par Michael Lutz, maire de Comens (Var), président du Scot de la Provence verte, comme « un endroit où on passe à ensemble, pas du on agit ensemble, une nouvelle forme de gouvernance », le Scot est encore à la recherche de sa place dans le paysage institutionnel. Les 2<sup>es</sup> Rencontres nationales des Scot, organisées à Lyon les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet, ont été l'occasion de débattre sur l'évolution de ce nouvel outil de planification du territoire.

« Matière du projet de territoire », le Scot réalisé « pour et avec les citoyens », comme le souligne Jean-Pierre Moussy, président de la CA et du Scot de Montpellier, est aussi « une boîte à outils, [où] chaque territoire doit pouvoir prendre ce qui l'intéresse », explique Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon, président de la communauté urbaine de Lyon et du Scot de l'agglomération lyonnaise. Néanmoins, il doit nécessairement s'accompagner de « l'adhésion à une communauté de destin », où les élus décident ensemble une feuille de route qui « porte » le territoire, explique Pierre Prédetich, vice-président du Grand Dijon et du Scot du Dijonnais. Cependant « le territoire de la planification ne peut pas être celui de la décision publique », signale Alain Cornaton, maire de Bourgoin-Jallieu, président de la CA Porte de l'Isère.

« Avant pour dépasser des limites, pour effrayer, l'inter-Scot a fait preuve de son utilité », souligne-t-il. C'est aussi dans l'intercommunalité que les petites communes peuvent trouver un appui recherché en ingénierie, même si il reste des progrès à faire en ce sens : « Il faut qu'elles se regroupent pour réfléchir, partager à l'échelle d'un bassin de vie évolutif », martèle Jean-Pierre Moussy. Cela les aiderait en plus à financer ces outils. La Fédération a ainsi insisté sur la nécessité de produire « une réflexion renouvelée sur le cadre de financement des Scot, en incluant les territoires de l'Etat, mais aussi les Conseils généraux et les Conseils régionaux ». La question a été particulièrement soulignée à propos du financement des études des Scot en cours d'élaboration, et notamment des études préliminaires, mais aussi du soutien financier aux études d'évaluation et de révision des Scot. Mais surtout, pour les Scot entrés en phase d'application, « un appel à l'ingénierie et à la mise de mise en œuvre s'avère indispensable ». Les acteurs envisagent, dans ce cadre, une « politique renforcée de cofinancement ». Mais encore faudrait-il que l'outil soit « mis » pour les promoteurs, ce qui compte c'est le P.L.U. le maire et le cabinet du maire. Nous ne savons pas ce qu'est le Scot », a dit Jean-Éric Vermeil, vice-président de la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI). Le grand public compris.

Herman Castro / Vialli et

à noter

#### La ville de la troisième dimension

Un défi d'architecture d'aujourd'hui est de concevoir des bâtiments et des espaces publics qui soient à la fois fonctionnels, esthétiques et durables. C'est un nouveau paradigme en matière de planification urbaine. Dans tous les sens du terme, la ville 3D-dimensionnelle, autour à la nature, permet de repenser le concept de ville d'aujourd'hui. Elle est à la fois durable, résiliente, intelligente. En passant le mouvement et la flexibilité de la ville d'aujourd'hui, l'objectif est d'offrir une ville dans le 3<sup>e</sup> dimension. En outre, elle permet les espaces publics, sociaux, pratiques, esthétiques, politiques et même de créer une nouvelle forme d'urbanisme, afin de changer le concept de la ville et ses relations. S'inspirant du type de ville traditionnelle, elle met en place une dimension qui permet de « la présence des territoires sociaux, politiques et culturels ». Pour ce faire, elle est conçue avec un projet de ville qui est la possibilité de l'habitat de qualité et des équipements sociaux. Comment l'adapter à son type d'usage, de climat et de géographie ? Comment utiliser l'énergie de toutes les sources ? Comment la transformer en présence en énergie ? Une 3<sup>e</sup> dimension de planification qui permet de concevoir des villes durables et intelligentes.

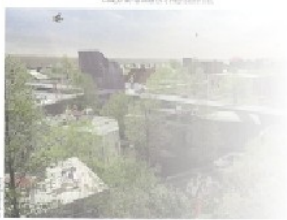


Photo de la ville de Montpellier.



pub. libé - 100% PNEUS NEIGE Je réserve

LA VILLE ÉCONOMIE CULTURE POLITIQUE ÉCOLOGIE SOCIÉTÉ PEOPLE

7<sup>ème</sup> Rencontres nationales des SCoT  
**L'aménagement du territoire débattu pendant 2 jours à Lyon**

Le Grenelle de l'environnement, l'urbanisme commercial ou encore la réforme territoriale obtiendront au moins des 7<sup>èmes Rencontres nationales des Schémas de cohérence territoriale (Scot)</sup> à l'Opéra de Lyon. Derrière ce nom barbare, se cachent des cadres réglementaires, adoptés par les collectivités locales, et qui déterminent l'aménagement du territoire pour des décennies à venir. Un nouvel outil de première importance.

Créée en 2000 par le gouvernement Jospin, les Scot sont des outils néo-natifs en matière de planification territoriale. Leur but est de mettre en cohérence les politiques publiques locales (urbanisme, habitat, transports, etc.). La France doit avoir une stratégie en fonction des particularités locales, souligne le maire de Dardilly Yves Aullier.

Organisé par la Fédération nationale des Scot, le congrès lyonnais aura pour thème principal « L'avenir de la France - un Grand Sud-Ouest et un Grand Nord ». André Rossignol, l'occasion d'intenses réflexions pour élaborer un projet de territoire et délimiter son rôle.

## Cédric Lejeune (\*) «Partageons les Scot avec ceux qui font la ville»



Quel bilan faites-vous des schémas de cohérence territoriale (Scot), à l'issue des rencontres nationales de la fédération les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet à Lyon ?

Les Scot sont en forte mutation, notamment parce qu'ils doivent intégrer la loi « Grenelle 2 » [du 12 juillet 2010]. Mais tous ne sont pas au même degré de maturité et ne disposent pas du même niveau d'expertise et d'ingénierie. Aujourd'hui il en existe 380. A l'horizon 2017, la totalité du territoire sera couverte par un Scot, soit environ 800.

A quels enjeux doivent-ils répondre ? élus et techniciens doivent bâtir un nouveau type de partenariat avec les associations de protection de l'environnement, les bailleurs sociaux et les promoteurs immobiliers. Les instances du Scot ne sont pas là pour négocier sur chacun des projets, mais pour réguler le développement d'un territoire sur le long terme. D'une manière générale, il faut sortir d'une logique où les acteurs publics restent entre eux. Il faut déclencher pour que le Scot devienne un outil partagé avec

projetdeterritoire.com

Identifiant : Mes espaces | Agenda | News

Le portail du développement territorial

Espaces thématiques

Nos services

Publications

Utiliser d'autres sites

Espaces thématiques

- Aménagement urbain et rural
- Aménagement rural
- Cartographie et prospection
- Développement durable
- Développement économique
- Emploi - Formation
- Énergie - Environnement
- Évaluation des impacts
- Équipements
- Financement
- Services à la population

### 7<sup>èmes Rencontres Nationales des SCoT : « le Scot à l'épreuve des grandes réformes »</sup>



La Fédération nationale des SCoT a participé avec les Douze Régions membres de la Fédération à organiser ces 7<sup>èmes Rencontres</sup> du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet à Lyon. Durant ces deux jours, plus de 300 élus locaux, techniciens et experts ont participé à l'actualité des SCoT. Les Grenelle de l'urbanisme comme la réforme de 2010.

De plus, ces rencontres ont permis de discuter de la mise en œuvre de la loi Grenelle 2 dans un cadre de concertation et de dialogue avec les élus locaux. L'objectif est de discuter de la mise en œuvre de la loi Grenelle 2 dans un cadre de concertation et de dialogue avec les élus locaux. L'objectif est de discuter de la mise en œuvre de la loi Grenelle 2 dans un cadre de concertation et de dialogue avec les élus locaux.



## La lettre de l'inter-Scot

Informations et conseils de développement pour les intercommunalités

n° 11 - novembre 2011

Agglomération lyonnaise

Docteur Jacques Duport

Président de l'inter-Scot

La Voix du Nord

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

Inter-Scot

### Un grand bonheur pour l'aire métropolitaine lyonnaise

Après 6 années de l'inter-Scot, nous sommes fiers de vous annoncer que le projet de loi relatif à la réforme territoriale a été adopté par le Parlement. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

### Après 6 années de l'inter-Scot

Après 6 années de l'inter-Scot, nous sommes fiers de vous annoncer que le projet de loi relatif à la réforme territoriale a été adopté par le Parlement. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

Le projet de loi a été adopté par le Parlement le 14 juillet 2011. Ce projet de loi prévoit notamment la création de nouvelles régions et la suppression de la région Rhône-Alpes.

## 7<sup>es</sup> Rencontres Nationales des SCOT

du 15 au 17 novembre 2011 à Lyon



Rencontres nationales des SCOT à Lyon

LA VOIX DU NORD  
Accueil

LA VOIX DU NORD  
REGION

LA VOIX  
DES SPORTS

LA VOIX  
ECO

S'inscrire | Se connecter

# LA VOIX DU NORD

L'info en continu
Les + web
Loisirs
En photos
En vi

Accueil » Edition Douai » Actualité Douai » Aménagement: du territoire et citoyenneté, si on en parlait ?

## ACTUALITÉ DOUAI

### Aménagement du territoire et citoyenneté, si on en parlait ?

mercredi 23. 11.2011 06:12 - La Voix du Nord

Échanges et concertations sur les bases de la façade pour les décideurs des futurs aménagements du territoire

### | RÉFLEXION

Parce que des décisions prises un jour concitent les possibilités de demain, le rattachement régional des conseils de développement en Nord-Pas-de-Calais est tenu à Douai sur le thème « Le SCOT, la prospective territoriale et les citoyens ». C'est à l'Université d'Artois - faculté de droit Alexis de Tocqueville mardi 15 novembre, que plus de 200 personnes ont participé à ce colloque de la CRCD (Coordination régionale des conseils de développement en Nord-Pas-de-Calais) soutenue par la Fédération nationale des SCOT et avec la participation active du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et du Conseil de développement de la communauté d'agglomération du Douaisis (CAD). Élus, membres des différents Conseils de développement de la région, du forum de l'Élémentaire, du CESER et des équipes techniques des SCOT et Plans Climat se sont réunies afin de partager leurs expériences, débattre, échanger et réfléchir ensemble sur les prochains enjeux stratégiques d'aménagement et de développement du territoire. Un objectif clairement affiché était celui d'impulser la scolarité et le dialogue entre ces grands systèmes d'acteurs qui, au Louvrou compte, interfèrent dans notre quotidien. En effet, un SCOT ou Cohéma de cohérence territoriale dessine le territoire, pour les 15 ans à venir, en matière d'urbanisme, de logements, dans les transports, les équipements et environnement. Pour exemple, le Grand Douaisis occupe le territoire de 85

## 7<sup>es</sup> rencontres nationales des SCOT à Lyon

**La 7<sup>es</sup> édition des rencontres nationales des SCOT, Séminaire de l'élaboration Territoriale facilitée par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain en 2010, se sont déroulées à Lyon. Une centaine pour un événement qui s'aura jamais réuni autant de participants.**

Plus de 700 personnes (70 % de collectivités) et 200 à 300 élus ont participé aux travaux de la journée de mardi 15 novembre 2011, consacré à la thématique de la prospective territoriale et du développement durable. Les participants ont été accueillis par le Président de l'inter-Scot, Jacques Duport, et le Président de la Fédération nationale des SCOT, Jacques Duport.

Le séminaire a été animé par le Président de l'inter-Scot, Jacques Duport, et le Président de la Fédération nationale des SCOT, Jacques Duport.

Le séminaire a été animé par le Président de l'inter-Scot, Jacques Duport, et le Président de la Fédération nationale des SCOT, Jacques Duport.

Lyon, 15 novembre 2011. Le séminaire a été animé par le Président de l'inter-Scot, Jacques Duport, et le Président de la Fédération nationale des SCOT, Jacques Duport.

Au 06 décembre 2011, la Fédération Nationale des SCoT avait enregistré l'adhésion de 144 membres. En voici la liste :

Syndicat Mixte - SCoT de l'Agglomération Lyonnaise	Communauté de communes du Genevois (SCoT)
Syndicat Mixte du Pays Sud Toulousain	Syndicat Mixte du SCoTAM
Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (SCoT Tarentaise)
Syndicat Mixte du SCoT du Grand Nevers	Syndicat Mixte du SCoT de l'Angoumois
Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de vie d'Avignon	Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire (SCoT)
Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole (SCoT)	Syndicat Mixte du SCoTAT
Syndicat Mixte SCoT Marne, Brosse et Gondoire	Syndicat Mixte SCoT Sud Gard
Syndicat Mixte SCoT Nord Toulousain	Syndicat Mixte du SCoT des coteaux du Saves
Syndicat Mixte Métropole Savoie	Syndicat Mixte du SCoT du Roannais
Syndicat Mixte de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise	Syndicat Mixte du Val de Rosselle
Syndicat du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire	Communauté d'agglomération Vannes (SCoT)
Syndicat Mixte Du SCoT de la vallée de l'Ariège	Syndicat Mixte de l'agglomération Tourangelle
Syndicat Mixte du SCoT du Dijonnais	Syndicat Mixte SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan
Syndicat Mixte Pays de la Haute Sarthe	Syndicat Mixte du SCoT Bassin d'Annonay
Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (SCoT)	Communauté d'agglomération du Carcassonnais (SCoT)
Syndicat Mixte d'aménagement du Roumois SYDAR	Syndicat Mixte du SCoT Val de Saône - Dombes
Syndicat Mixte du SCoT de la Région de Saverne	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
Syndicat Mixte du Pays du Calaisis	Syndicat Mixte Rives du Rhône
SCoT du Calaisis	Syndicat Mixte du grand Pau
Syndicat Mixte du SCoT du Pays d'Autan	Communauté d'agglomération Seine Eure (SCoT)
Syndicat Mixte du SCoT du Pays Jeune Loire et ses rivières	Syndicat Mixte du SCoT Seine et Loing

Syndicat Mixte SCoT de la région Troyenne - DEPART	Syndicat Mixte du SCoT Sud Meurthe et Moselle
Syndicat Mixte du pays de Thur Doller	Le Marsan Agglomération (SCoT)
Communauté d'agglomération du Soissonnais (SCoT)	Syndicat Mixte du pays du Libournais
Syndicat Mixte du Pays du Haut Val de Sèvre	Syndicat d'études du bassin de Brives (SCoT Sud Corrèze)
Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Montauban	Communauté d'Agglomération de Niort (SCoT)
Syndicat Mixte du Pays des marennes d'Oléron	Syndicat Mixte du SCoT Uzèges Pont du Gard
Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande	Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis
Syndicat Mixte du SCoT du Grand Besançon	Syndicat Mixte Caen Métropole
Syndicat Mixte du SCoT du grand albigeois	Syndicat Mixte du SCoT Rovaltain Drôme Ardèche
Syndicat Mixte du SCoT Marne-Ourcq	Communauté d'Agglomération du Choletais (SCoT)
Syndicat Mixte du SCoT Bourg Bresse Revermont	Syndicat de l'agglomération de Charleville Mézières - SDIAC
Syndicat Mixte du SCoT Plaine du Roussillon	Syndicat Mixte du SCoT du bassin d'Arcachon - SYBARVAL
Syndicat Mixte du Canton des Sables d'Olonne	Syndicat Mixte du SCoT du bassin de vie du Sornin
Syndicat Mixte d'étude et de programmation de l'agglomération de Limoges	Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais
Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie	Syndicat Mixte du SCoT Ouest des Alpes Maritimes
Syndicat d'Études du Schéma Directeur de la Région d'Arras - SESDRA	Syndicat Mixte du SCoT Provence Méditerranée
SIVU SCoT Arlysère	Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
Communauté intercommunale Réunion Est - CIREST	Syndicat Mixte du SCoT du Valenciennois
Syndicat Mixte du schéma directeur du Saumurois	Syndicat Mixte du SCoT Sud Loire
Syndicat Mixte du SCoT d'Epernay et sa région	Syndicat Mixte du SCoT du Grand Clermont



Communauté de communes du pays Rochois (SCoT)	Communauté intercommunale Nord Réunion - CINOR
Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération de Bayonne et du sud des landes	Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (SCoT)
Syndicat Mixte du SCoT Var Est	Syndicat Mixte du SCoT du Vaurais
Syndicat Mixte du SCoT du pays d'Apt	Syndicat Mixte du SCoT Flandres Dunkerque
Communauté de communes Caux Vallée de Seine	Communauté de Communes du Piémont Oloronais
Syndicat Mixte du SCoT du pays de la baie du Mont St Michel	Syndicat Mixte du SCoT Montagne Vignoble et Ried
Syndicat Mixte du Piémont des Vosges	Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Dinan
Syndicat Mixte Provence Verte	Syndicat Mixte du SCoT de l'Arc Comtat Ventoux
Établissement Public du SCoT de la Région Urbaine de Grenoble	SCoT Loire Layon Lys Aubance
Syndicat Mixte du SCoT de Fontainebleau et sa région	Syndicat Mixte du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher
Communauté de communes du Val d'Essonne (SCoT)	Syndicat Mixte du SCoT des Combrailles
Syndicat Mixte du SCoT Lauragais	Syndicat Mixte du SCoT Rhine-Vignoble-Grand Ballon
Syndicat Mixte du SCoT du bassin de vie Cavaillon, Coustellet, L'Isle sur la Sorgue	Syndicat Mixte du SCoT de l'agglomération Nice Côte d'Azur - SYMENCA
Syndicat Mixte du Pays d'Auray	Syndicat Mixte du SCoT de Flandre intérieure
Syndicat Mixte du SCoT du Boulonnais	Communauté d'agglomération de Royan Atlantique (SCoT)
Syndicat Mixte du SCoT du Sundgau	Communauté de communes de Guéret Saint-Vaury (SCoT)
Syndicat Mixte du Pays entre Seine et Bray	Communauté de Communes Maremne Adour Cote Sud
Communauté d'agglomération AgglopoLe Provence (SCoT)	Syndicat Mixte du SCoT de Sélestat et sa région
Syndicat Mixte du SCoT du Pays d'Arles	Syndicat Mixte Pays Dieppois - Terroir de Caux
Communauté d'agglomération du territoire de la Côte Ouest (SCoT)	Syndicat Mixte du SCoT de la Suisse Normande
Syndicat Mixte du SCoT du Grand Creillois	SYSDAU – SCoT de l'Aire métropolitaine Bordelaise
Syndicat Mixte du Pays de Cambrésis	Communauté d'agglomération du centre de la Martinique - CACEM
Syndicat Mixte Boucle du Rhône en Dauphiné	Syndicat Mixte du SCoT Nord-Isère

Syndicat Mixte du SCoT de la Métropole Nantes Saint Nazaire
Syndicat de cohérence territoriale du Bergeracois
Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne
Syndicat Mixte du SCoT du Gard Rhodanien
Communauté de communes du pays de Neubourg (SCoT)
Syndicat mixte des communautés du Pays de BREST
Syndicat Mixte du SCoT Bugey - Côtière -Plaine de l'Ain - BUCOPA
Communauté de Communes Cœur du Var (SCoT)
Syndicat Mixte SCoT de l'Albanais
Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou
Communauté d'agglomération de l'Espace Sud - CAESM
Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Gex
Communauté de Communes du Pays d'Orthe
Syndicat Mixte du SCoT du Chablais
Syndicat Mixte du SCoT Ouest Étang de Berre



**Siège social**

13 rue du 22 novembre - 67000 STRASBOURG

**Contacts**

30 avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE  
Tel : 04 74 48 64 71 / Fax : 04 74 54 42 50  
Courriel : [contact@fedesCoT.org](mailto:contact@fedesCoT.org)